

Collectif

« Construire la formation pour l'école de demain »

Élections du conseil de l'INSPE
Scrutin du 29 novembre 2023

L'INSPE de Montpellier, depuis sa création, a su fédérer l'ensemble des universités et composantes impliquées dans la formation des enseignant.e.s et personnels d'éducation. Elle coordonne la mise en œuvre de l'ensemble des parcours des masters MEEF (formation des enseignant.e.s du premier degré, du second degré en collège, lycée et lycées professionnels, personnels d'éducation, et les parcours Pratiques et Ingénieries de la Formation).

Les élections des membres du Conseil de l'INSPE se déroulent, cette fois encore, dans un contexte incertain, une nouvelle réforme de la formation des enseignants étant annoncée pour janvier 2024, avec application possible en 2025. Ce nouveau Conseil, comprenant 16 élus (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.e.s, autres personnels et usagers) et 14 personnalités désignées, jouera un rôle important dans sa mise en œuvre.

Cette nouvelle réforme s'annonce porteuse d'évolutions importantes. Nous considérons qu'il est impératif qu'elle apporte l'amélioration attendue de la formation afin de construire une école plus égalitaire et inclusive, à même de former les générations futures aux défis des sociétés de demain. Il est aussi essentiel de renforcer l'attractivité des métiers de l'éducation, ainsi que d'assurer une formation professionnalisante avec une entrée progressive dans le métier.

Le Collectif « Construire la formation pour l'école de demain » est issu du Collectif « Construire la formation des enseignant.e.s de demain », constitué de personnels de la Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier et dont 7 élus siégeaient dans la mandature précédente. Il rassemble des collègues qui ont acquis une solide expérience de la formation et qui souhaitent promouvoir et défendre les principes suivants, essentiels pour garantir une formation à la hauteur des enjeux de notre École et de notre société.

- **Une formation universitaire articulant les dimensions disciplinaires, didactiques et professionnelles, mise en œuvre par des équipes plurielles**

Le Collectif réaffirme son attachement à la dimension universitaire de la formation des enseignants. Depuis sa création, l'INSPE a noué de nombreux et riches partenariats avec l'Éducation Nationale, la Faculté d'éducation et les UFR disciplinaires. Elle a su mettre en place des équipes plurielles, garantes de la qualité de la formation, dans lesquelles coopèrent enseignant.e.s-chercheur.e.s spécialistes des disciplines, de leurs didactiques et des sciences de l'éducation et de la formation, enseignant.e.s du 1^{er} et du 2nd degré affecté.e.s dans le supérieur, et professionnels exerçant dans des écoles, des collèges et des lycées (CMF, professeurs à temps partagé, PFA, vacataires). Cette pluricatégorialité garantit la double dimension universitaire et professionnalisante des formations, leur nécessaire pluridisciplinarité, autant que l'indispensable articulation entre recherche et terrain. Elle est source d'innovation, par le croisement des points de vue et des savoirs, et garantit la construction des savoirs à enseigner et pour enseigner.

- **Une formation intégrative maîtrisée pour une entrée progressive dans le métier**

Le Collectif est favorable à une réforme favorisant un continuum de formation des enseignant.e.s et personnels d'éducation sur 5 ans à partir du baccalauréat, tout en permettant une véritable formation pour des personnes qui souhaitent s'engager dans cette voie plus tardivement.

L'intégration doit être pensée en lien avec les établissements d'exercice professionnel par une mise en stage graduelle partant de l'observation, passant par la pratique accompagnée pour permettre une prise de responsabilité progressive dans l'intérêt de tous les acteurs : stagiaires, personnels qui accueillent et accompagnent les stagiaires, et élèves.

Les conditions de mise en œuvre des stages s'avèrent aussi essentielles (articulation des stages avec les temps de présence à l'université, formation des tuteurs, ...).

- **Articulation recherche / terrain / formation**

La formation doit s'appuyer à la fois sur les compétences de professionnel.le.s expérimenté.e.s et sur les apports de la recherche dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, qu'ils soient d'ordre didactique, épistémologiques pédagogique ou issues d'autres domaines comme, par exemple, la psychologie, la sociologie ou l'analyse de l'activité et du travail.

Le Collectif défend donc, d'une part, la place de la recherche dans une formation universitaire et, d'autre part, la pluralité des recherches contributives à la formation et une meilleure articulation des apports universitaires et professionnels dans la formation.

En outre, l'INSPE doit continuer à favoriser les échanges entre les équipes qui travaillent dans ces domaines et à impulser et soutenir de nouvelles recherches sur les questions d'éducation et de formation, permettant de répondre efficacement aux défis que l'école doit relever, notamment des recherches impliquant les acteurs de terrain. Elle doit par ailleurs soutenir la formation des formateurs et l'innovation.

- **Maillage territorial fort**

La formation des enseignant.e.s doit être déployée sur l'ensemble du territoire d'Occitanie Est. Ce maillage territorial doit impliquer les différentes universités (UM, UPVM, UPVD et Unimes) en s'appuyant sur les ancrages territoriaux de ces universités et notamment les 5 sites historiques de la Faculté d'Education.

Il s'agit d'assurer d'une part des conditions de formation correctes avec des sites de formation suffisamment proches des lieux de stage pour tous les stagiaires ; d'autre part, pour ce qui concerne le premier degré, d'un déploiement de la formation dans les cinq départements de l'académie.

- **Prise en compte des enjeux liés aux transitions sociétales**

La réponse aux défis des transitions sociétales en cours et à venir nécessite la mobilisation du monde de l'éducation et donc de la formation des enseignant.e.s. L'INSPE se doit de mettre à profit toutes les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques des formateurs et formatrices des différentes universités et des professionnel.le.s pour former des enseignant.e.s capables d'intégrer ces préoccupations majeures dans tous les niveaux d'enseignement.

Les élu.e.s au Conseil de l'INSPE issus du Collectif « Construire la formation pour l'école de demain » s'engagent donc à défendre une formation de haut niveau :

- une mise en œuvre des réformes qui respecte ces principes
- la pérennisation de bonnes conditions de coopération et des équilibres construits dans l'académie de Montpellier entre les différentes composantes intervenant dans la formation et l'éducation nationale
- des améliorations de la formation et des conditions d'entrée dans le métier pour les enseignant.e.s et personnels d'éducation (organisation des stages, préparation des concours, déroulement et évaluation des formations...)

Ils s'attacheront par ailleurs, comme ils l'ont toujours fait, à promouvoir un fonctionnement démocratique au sein de l'INSPE, respectueux de l'ensemble des acteurs et des personnels engagés dans la formation.

Votez pour les listes du Collectif

« Construire la formation pour l'école de demain »

Collège A : Aurélie Chesnais et Sylvain Wagnon

Collège B : Hélène Castany-Owhadi et David Cross

Collège C : Laure Ros et Florent Siclet

Collège D : Alain Casanova et Pascale Roca

Collège E : Pierre Domergue et Anne-Lise Allian

Collège Usagers : Mathilde Vacquier, Vincent Clavel, Julie Jamay, Elliott Claparède-Beauquier, Elsa Corrado, Thomas Cuvillers, Viviane Duplaix, Matéo Lao